



## Guide d'instructions

### Projet de développement industriel des nanotechnologies Appel à projets de collaboration industrie/université ou CCTT dans le domaine des nanotechnologies

#### Les objectifs

Le présent appel à projets a pour but d'encourager l'utilisation des nanotechnologies dans différents secteurs industriels au Québec. Deux types de projets sont visés : 1- des projets de faisabilité technique ayant un impact immédiat sur les développements de produit de l'entreprise et 2- l'amorçage de projets scientifiques facilitant la prise de décision quant à l'orientation de travaux de recherches futurs.

#### La procédure et le calendrier

Afin d'assurer le traitement des demandes tout au long de l'année, 3 périodes d'évaluation des candidatures ont été planifiées.

Évaluation	Date limite de réception des demandes	Date estimée de notification des résultats
Évaluation 1	15 mai 2011 à 16 h	15 juin 2011
Évaluation 2	16 octobre 2011 à 16 h	15 novembre 2011
Évaluation 3	15 janvier 2012 à 16 h	15 février 2012
Évaluation 4 (*)	15 mai 2012 à 16 h	15 juin 2012
Évaluation 5 (*)	16 septembre 2012 à 16 h	15 octobre 2012
Évaluation 6 (*)	15 janvier 2013 à 16 h	15 février 2013

(\*) sous réserve de fonds disponibles

Les candidats sont invités à déposer leur candidature en tout temps en acceptant que celle-ci soit évaluée dans la période d'analyse la plus proche suivant le dépôt.

#### L'admissibilité des projets

Les projets devront comporter au minimum une université québécoise ou un Centre collégial de transfert de technologie (CCTT) en partenariat avec un industriel.

Les projets doivent être présentés par l'université ou le CCTT. Les collaborations entre université et CCTT sont fortement encouragées.

La durée maximale des projets admissibles est fixée à 6 mois. Tout projet devra impérativement avoir démarré dans un délai de 3 mois après la date de notification de l'octroi du financement.

La présentation du projet doit clairement exposer que les résultats obtenus permettront au partenaire industriel de prendre une décision sur l'orientation de nouveaux développements intégrant les nanotechnologies. Les analyses de routine ne sont donc pas admissibles.

Une lettre d'appui signée par le(s) industriel(s) engagé(s) dans le projet sera requise lors du dépôt de la demande. Cette lettre devra préciser l'engagement financier du/des partenaire(s) industriel(s) ainsi que l'importance du projet pour leur développement à venir.

### **Les secteurs et thématiques encouragés**

Les petites et moyennes entreprises, ainsi que les sociétés n'ayant pas encore d'activité dans le domaine des nanotechnologies seront encouragées (nouvelles initiatives). En accord avec les axes de développements stratégiques du Québec, les principales thématiques attendues sont :

- Matériaux industriels  
Cette catégorie comprend notamment : 1- la synthèse de nanoparticules ou de couches minces; 2- l'intégration de nanomatériaux dans une matrice conventionnelle (plastique, revêtements, capteurs, etc.).
- Micro-nanofabrication  
Cette catégorie comprend notamment les procédés (micro-nanofabrication, assemblage électronique, encapsulation, etc.) et le développement de dispositifs (micro et nanosystèmes électromécaniques, etc.).
- Nanobiotechnologie  
Cette catégorie comprend notamment les dispositifs (biocapteurs, matériaux biocompatibles, filtres, système de ventilation, dispositifs de protection, etc.) ainsi que les projets visant au développement de connaissances ou de techniques dans le domaine de la santé/sécurité.
- Développement durable/Technologie propre  
Cette catégorie comprend notamment les matériaux verts (nanocellulose, matériaux recyclables, etc.) ainsi que les techniques de production ou stockage de l'énergie (production et processus de conversion énergétique, photovoltaïque, solaire, LED, batteries, etc.).

### **Les aspects budgétaires**

NanoQuébec consacrera au programme un budget initial de 400 000 \$.

L'appui financier de NanoQuébec représentera un maximum de 50 % des dépenses totales du projet et sera compris entre 10 k\$ et 30 k\$ maximum par projet. Le reste du financement en espèce proviendra du partenaire industriel. Cette contribution sera payable 50 % au démarrage du projet et 50 % à la fin du projet.

La contribution de NanoQuébec doit être dépensée au Québec auprès des institutions de formation (université ou CCTT).

### Les critères d'évaluation

La sélection des dossiers reçus sera effectuée par un comité permanent géré par le FQRNT. Les candidatures seront évaluées en fonction des critères suivants et selon la pondération indiquée :

Qualité scientifique ou technologique du projet (30 %)

- Contexte et enjeux du projet
- Méthodologie et déroulement de l'étude
- Faisabilité du projet dans le délai imparti

Qualité du partenariat (30 %)

- Qualité du partenariat
- Incitation aux nouvelles initiatives
- Incitation aux collaborations université-CCTT

Retombées du projet (40 %)

- Importance des résultats obtenus pour orienter les futurs développements
- Rapidité du transfert technologique
- Impacts socio-économiques (création ou maintien d'emplois, compétitivité, revenus, etc.)

### Les dépenses admissibles

Les fonds de NanoQuébec permettront de couvrir l'ensemble des frais directs liés à la réalisation du projet de faisabilité technique dans les universités québécoises ou d'un Centre collégial de transfert de technologie.

### Suivi des projets

NanoQuébec veillera à la mise en place rapide du financement et au suivi de la réalisation du projet. Les candidats s'engagent à produire un rapport final rapportant l'ensemble des résultats du projet et les dépenses réellement encourues.

### Personne à contacter

Pour tout renseignement complémentaire ou aide à la rédaction du dossier de candidature, n'hésitez pas à communiquer avec Dolores Martinez au (514) 284-0211, poste 227.

Les dossiers de candidature doivent être acheminés avant 16 h aux dates indiquées dans le calendrier :

- en format PDF (Adobe Acrobat) par courriel à : [sylvie.dufort@nanoquebec.ca](mailto:sylvie.dufort@nanoquebec.ca)

ou

- un exemplaire imprimé directement à l'adresse suivante (cachet de la poste faisant foi) :

*Sylvie Dufort  
NanoQuébec  
740 rue Notre-Dame Ouest, bureau 1515  
Montréal (Québec) H3C 3X6*